



Compte rendu du CHSCT Cité du 16 septembre 2022

M le Préfet, Lionel BEFFRE, a présidé à la séance du CHSCT Cité.

1- Point sur la restauration du RIAM.

M HUMBLLOT l'emblématique président du RIAM était invité au début du CHSCT. Il a indiqué qu'il y avait une nette amélioration de la fréquentation du RIAM (150 repas servis avant l'été contre environ 200 actuellement).

Il a mis l'accent sur le rôle du conseil d'administration, l'organe dirigeant du RIAM, qui va être renouvelé dans les semaines à venir. Il est composé de onze membres. Statutairement, il se réunit trois fois par an.

Une large publicité sur le renouvellement du Conseil d'Administration du RIAM va être faite. Les personnes intéressées pour faire partie du Conseil d'Administration seront invitées à se faire connaître.

2- Le procès-verbal du CHSCT du 15 juin 2022 a été approuvé à l'unanimité.

3- Point sur les travaux.

La cité administrative nécessite un entretien lourd qui doit être coordonné avec le projet de rénovation de la cité.

- le plancher en bois de la couverture de la coursive et les luminaires anciens posent un problème de sécurité incendie. Le plancher sera déposé pour faire place à des pavés et les luminaires seront remplacés.

- le projet de travaux pour 2023 concerne notamment, la reprise en partie des bouches d'aération, la rénovation de la toiture des garages de la cité, des installations de chauffage des bâtiments A et C et des installations chaud/froid.

Une réflexion doit être faite pour améliorer la sécurité de la cité. Malgré la surveillance via les caméras, un vélo et une voiture ont été volés (la nuit pour la voiture). Les agents de sécurité incendie ne peuvent qu'alerter des vols qui ont lieu, ils n'ont pas vocation à intervenir directement. De plus, de par leurs fonctions ils ne doivent pas sortir de leur bâtiment durant la nuit.

- Les PNG (portes d'ouverture automatique via présentation d'un badge) qui sont présentes à l'entrée du RDC du bâtiment C vont prochainement être inversées (entrée et sortie). La mise en place sera effective en début d'année 2023.

En effet il y a un problème de sécurité lié à la lenteur de la fermeture des portes de livraison. En inversant les PNG, les agents pourront évacuer la sécurité plus rapidement en cas d'incendie.

- L'installation de deux tables de pique-nique, d'un espace fumeur et de cendriers se fera en 2023.

5- La sobriété énergétique.

Le projet de rénovation de la cité n°3 a été retenu. Son coût est de 13 millions d'euros. Il sera présenté à la CNIP (Commission Nationale de l'Immobilier Public) à la fin décembre 2022.

Il est important dès à présent de s'inscrire dans une démarche de sobriété énergétique.

La température au sein de la cité va être réduite à 19° C. Se pose le problème de l'accueil afin de permettre aux agents de travailler dans de bonnes conditions.

Il y aura une concertation à faire avec les chefs de service, les entreprises (eau, gaz et électricité).

Christophe Picard

représentant syndical pour la CGT